

Lycée Louis Armand

173 boulevard de Strasbourg
94130 – Nogent-sur-Marne
01.45.14.28.28
ce.0940118t@ac-creteil.fr
www.larmand.fr

Maison des lycéens (MDL) BULLETIN D'ADHÉSION

Année scolaire 2021/2022



La Maison des lycéens (MDL) est une association loi 1901 à but non lucratif qui a pour objectifs de promouvoir et de coordonner des activités extra-scolaires pour les élèves.

L'association est gérée en autonomie par et pour les élèves. Elle contribue à améliorer la qualité de vie des lycéens dans l'établissement mais aussi à leur ouverture culturelle.

L'adhésion est facultative. Si vous souhaitez être membre et bénéficier de ses activités, il vous suffit de vous acquitter d'une cotisation annuelle de 10 € (chèque à l'ordre de la « MDL du lycée Louis Armand » en y mentionnant au dos du chèque votre nom, votre prénom et votre classe).

Bulletin d'adhésion à remplir par l'adhérent et à conserver par l'association MDL

Bulletin d'adhésion 2021/2022 à la Maison des lycéens du lycée Louis Armand

INFORMATIONS CONCERNANT L'ADHÉRENT :

Nom : Prénom :

Classe : Téléphone portable :

Adresse :

Je soussigné(e), autorise en qualité de responsable légal de mon enfant ci-dessus à adhérer à la Maison des lycéens du lycée Louis Armand pour l'année 2021/2022.

Règlement uniquement par chèque (10 €) à l'ordre de la « MDL du lycée Louis Armand ».

Merci d'indiquer le nom, le prénom et la classe de l'élève derrière le chèque et de agrafer au bulletin d'adhésion.

Fait à :

Date :

Signature de l'élève

Signature du responsable légal